Communiqué de presse
30 juin 2026



Le Prix Colbert 2026 décerné à Dominique Foray et Arnaud Orain

La Fondation Colbert – Institut de France a pour mission de soutenir des projets scientifiques, économiques, sociaux et culturels qui s'inscrivent dans l'héritage de Jean-Baptiste Colbert et qui sont à l'origine d'une nouvelle façon d'innover en France.

Doté de 5 000 euros, le Prix Colbert récompense chaque année un ouvrage dont les thématiques font écho aux principes du colbertisme et à leur résonance dans les enjeux contemporains. Ouvert aux historiens, économistes et chercheurs de toutes disciplines, ce prix distingue un ouvrage publié en langue française ou anglaise au cours des douze derniers mois.

Le Prix Colbert 2026 est attribué conjointement à Dominique Foray pour son ouvrage *Innovations. Une économie pour les temps à venir*, publié aux Éditions La Découverte, et à Arnaud Orain, pour son ouvrage *Le Monde confisqué. Essai sur le capitalisme de la finitude (XVIe–XXIe siècle)*, publié aux Éditions Flammarion.

Par la diversité de leurs approches et de leurs objets d'étude, ces deux ouvrages contribuent à enrichir la réflexion sur les dynamiques économiques contemporaines et sur les conditions du développement, de l'innovation et de la puissance économique dans le temps long. Cette année, le jury a choisi de partager la dotation du prix à parts égales entre les deux lauréats.



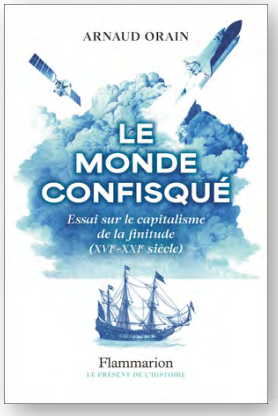


23 quai de Conti
75006 Paris, FRANCE
01 44 41 44 41



Innovations. Une économie pour les temps à venir
Dominique Foray

Depuis près de deux siècles, les accomplissements extraordinaires de l'innovation ont complètement transformé l'existence de la population et ont élevé considérablement son niveau de vie, tout d'abord en Occident puis au-delà. Cet ouvrage analyse les différents types d'innovation et expose les théories expliquant leur émergence. Mais il aborde aussi les graves problèmes que cette économie de l'innovation a engendrés : crises climatique et environnementale, inégalités sociales et géographiques, remplacement souvent inapproprié du travail humain par des machines, mauvaises innovations qui n'ont pas été freinées.
Ce livre soulève une question fondamentale : peut-on imposer un certain contrôle de la société sur l'innovation, sans risquer de tarir sa source ? La réponse n'est pas simple car l'innovation ne se planifie pas et son dynamisme est lié à des valeurs et des institutions qui semblent s'opposer au contrôle, telles que la liberté d'expérimenter, l'autonomie des innovateurs, les mécanismes du marché ou la concurrence.



Le Monde confisqué. Essai sur le capitalisme de la finitude (XVIe–XXIe siècle)
Arnaud Orain

L'utopie néolibérale d'une croissance globale et continue des richesses est désormais derrière nous. Mais le capitalisme n'est pas mort pour autant. Sa forme actuelle n'est ni réellement nouvelle ni totalement inconnue, car elle est propre à tous les âges où domine le sentiment angoissant d'un monde « fini », borné et limité, qu'il faut s'accaparer dans la précipitation. Ce capitalisme se caractérise par la privatisation et la militarisation des mers, un « commerce » monopolistique et rentier qui s'exerce au sein d'empires territoriaux, l'appropriation des espaces physiques et cybers par de gigantesques compagnies privées aux prérogatives souveraines, qui dictent leurs rythmes.
Dans cet essai, Arnaud Orain dévoile ce « capitalisme de la finitude » et en éclaire les mécanismes aux trois périodes où il s'épanouit : XVIe - XVIIIe siècle, 1880-1945, 2010 à nos jours. L'auteur offre une toute nouvelle perspective sur l'histoire mondiale et éclaire les grands enjeux de notre temps.

Membres du jury

— Michel Pébereau, membre de l'Institut, président du jury du Prix Colbert et membre du Conseil d'administration de la Fondation Colbert

— Françoise Benhamou, professeure à l'Université Sorbonne Paris Nord

— Nicolas Baverez, essayiste et éditorialiste

— Élie Cohen, directeur de recherche émérite au CNRS, membre du comité d'orientation de la Fondation Colbert

— Loÿs de Colbert, fondateur et membre du Conseil d'administration de la Fondation Colbert

— Pierre Dockès, professeur émérite de l'Université de Lyon

— Valérie Mignon, professeure à l'Université Paris Nanterre

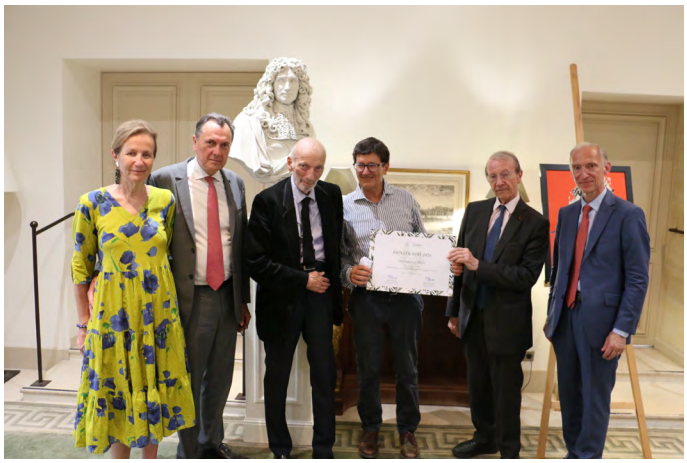
— Olivier Pastré, professeur à l'Université Paris VIII, fondateur et membre du Conseil d'administration de la Fondation Colbert

— Alexandra Roulet, professeure d'économie à l'INSEAD

— Didier Roux, membre de l'Institut et membre du Conseil d'administration de la Fondation Colbert

— Claire Waysand, directrice générale adjointe d'Engie, en charge du Secrétariat général, de la Stratégie, de la Recherche & Innovation et de la Communication





Contact
Institut de France – service des Monuments et Fondations
dorian.dahmane@institutdefrance.fr
01 44 41 45 15



Institut de France

Créé en 1795, l'Institut de France a pour mission d'offrir aux cinq académies un cadre harmonieux pour travailler au perfectionnement des lettres, des sciences et des arts, à titre non lucratif. Acteur philanthropique majeur, il encourage la recherche et soutient la création à travers la remise de prix, de bourses et de subventions (près de 16 millions d'euros distribués chaque année par le biais de ses fondations abritées). Placé sous la protection du président de la République, il est également le gardien d'un important patrimoine, à commencer par le palais du quai de Conti, quatre bibliothèques dont la bibliothèque Mazarine, ou encore de nombreuses demeures et collections qui lui ont été léguées depuis la fin du XIX^{e} siècle. Parmi elles se trouvent le Château de Chantilly, le Domaine de Chaalis, le Musée Jacquemart-André, le Château de Langeais, le Domaine de Kerazan ou encore la Villa Kérylos. L'Institut porte ainsi la responsabilité de la conservation et de l'ouverture au public de ces lieux.

institutdefrance.fr